

FICHE D'INSCRIPTION

Règles de vie

LE RESPECT des autres, du matériel et du lieu, ainsi que la politesse et la tolérance envers tous, constituent la base du savoir être à l'Espace Jeunes.

La consommation d'alcool et autres produits illicites est interdite dans le local jeunes et aux abords de celui-ci.

Le tabac est prohibé dans les locaux accueillant des publics (article L.335-28 de Code de la santé publique).

Le non-respect du règlement intérieur, des règles de vie, de la loi, entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

En cas de maladie, d'urgence médicale :

L'animateur appellera les parents et un médecin

Nous ferons appel aux services d'urgence (SAMU, Pompiers). Les parents seront prévenus au plus vite.



ACCUEIL DE LOISIRS

11/17 ans

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

- À l'espace Jeunesse aux heures d'ouverture :
Mardi 17H -19H
Mercredi 14H - 19h
Judi 19h - 20h30
Vendredi 17H00 - 19H
Soirée jusqu'à 23h00
- Par telephone : 06.07.88.98.01
- espacejeunesse@ville-vailhauques.fr

L'Espace Jeunesse de Vailhauquès est un lieu convivial et éducatif, favorisant les rencontres et les découvertes. Un directeur et des animateurs (trice) diplômés

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

MARDI de 17H à 19H00

(Initiation théâtre)

MERCREDI de 14H à 19H

JEUDI de 19h - 20h30

(Initiation danse)

VENDREDI : de 17H à 19H

**VENDREDI SOIR /SAMEDI si évènement
et/ou projet.**

**Pendant les vacances : Du lundi au
vendredi : 14h00-19h00 et soirées, en
journée (sorties)**

*Les horaires peuvent être modifiés en
fonction des animations. Toujours se
référer au programme et/ou au panneau
d'info du local !*

Important : les activités sont maintenues
en fonction du nombre d'inscrits
(*minimum 8*) : communiquez !

Accompagner les jeunes vers plus
d'autonomie en les faisant participer à
l'organisation la structure.

Basé sur les projets des jeunes, le
programme des activités est envoyé par
mail ou disponible à l'espace jeunes et en
mairie, ainsi que sur la page Facebook et
le compte Instagram.

Les documents à nous fournir pour participer à la vie de l'Espace Jeunes

- Fiche d'inscription remplir et
signée
- Fiche sanitaire remplir et signée
- **Certificat d'aisance aquatique
(obligatoire pour les activités
nautiques)**
- Le règlement de l'adhésion pour
bénéficier des locaux et du
matériel multimédia à l'année

**Le projet pédagogique de l'Espace
Jeunes vise à : [Favoriser le vivre
ensemble](#)**

Favoriser la cohésion de groupe en
offrant un espace de rencontre convivial
et accessible à tous.

Valoriser la jeunesse de Vailhauquès
en impliquant les jeunes dans les projets
de la commune (*projets d'évènementiel,
festival, projets intercommunaux*)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La mairie de Vailhauquès met à la disposition des jeunes de la commune un local avec matériel multimédia, billard, babyfoot, ainsi qu'une salle polyvalente.

L'adhésion se calcule en fonction des quotients familiaux (tableau ci-dessous). Les sorties sont facturées au coût réel, une participation peut être demandée pour des activités nécessitant l'achat de matériel.

La participation des familles est calculée en fonction des quotients familiaux de la CAF				
Quotient Familial	QF < 450	451 < QF < 750	751 < QF < 1050	1051 < QF
Petites Vacances	10€	13€	16€	20€
Vacances d'été	15€	18€	21€	25€
Cotisation annuelle	40€	49€	58€	70€

Les jeunes qui souhaitent fréquenter la structure doivent être inscrits (fiche d'inscription rendue et cotisation à jour). L'animateur se réserve le droit de refuser la présence d'un jeune si les papiers ne sont pas resitués à temps.

L'accueil informel : L'Espace Jeunesse est un lieu d'accueil ouvert. Les jeunes sont libres dans leurs déplacements : ils doivent noter l'heure d'arrivée / départ à chaque entrée et sortie. Pour les moins de 14 ans les parents décident de leur degré d'autonomie (autorisations parentales). Ils ne sont donc sous la responsabilité de

l'animateur que pendant leur présence au local ou lors d'animations extérieures encadrées par l'animateur (ex: jeux collectifs au stade ou dans la cour).

Important : Lorsque les jeunes arrivent, ils doivent impérativement s'inscrire et se présenter à l'animateur, sinon ils ne sont pas sous sa responsabilité.

Activités : Pour les sorties sportives et culturelles, les jeunes devront s'inscrire dans les délais (à l'espace jeunes, par téléphone ou mail) et effectuer le règlement de l'activité si celle-ci est payante.

Les participants aux activités doivent s'inscrire en respectant les délais et régler la participation. Ces activités ont une durée et peuvent se dérouler au sein du local ou en extérieur.

L'inscription à une activité payante est définitive à réception du règlement : elle ne pourra être remboursée que sur présentation d'un certificat médical.

Lorsque l'espace Jeunes est exceptionnellement fermé, les parents sont responsables de leur enfant.

Modes de déplacement : Transports en commun et minibus : les jeunes sont sous la responsabilité de l'animateur.

Covoiturage : les jeunes sont sous la responsabilité du conducteur.

FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019

NOMS ET NUMEROS DE TELEPHONE DES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

-
-

En cas de nécessité, votre enfant doit-il être conduit dans un établissement ou chez un médecin particulier ?

Médecin traitant :

Tel :

N° et nom du Contrat D'Assurance de Responsabilité Civile (OBLIGATOIRE):

Je soussigné(e),

Responsable légal de déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. J'autorise les responsables de l'espace jeunes de Vailhauquès à le présenter à un médecin de permanence et éventuellement à l'hospitaliser en cas d'urgence. Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques éventuels. J'autorise l'Espace Jeunes à le transporter en véhicule communal en cas de problème. J'autorise mon enfant à participer aux activités et sorties proposées.

Je certifie que le jeune est couvert par une assurance responsabilité civile en cas d'accident corporel ou matériel

Dater et signer :

Nom & prénom du jeune

.....

Date de naissance..... //

N° de portable du jeune

Adresse mail

Coordonnées des personnes responsables du jeune :

NOM et Prénom du Père - mère - tuteur - autre

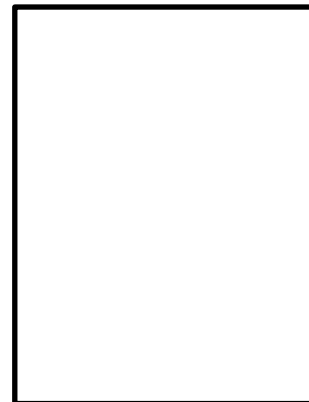
Tél :

Mail :

NOM et Prénom du Père - mère - tuteur - autre

Tél :

Mail :



(Photo d'identité, obligatoire)

AUTORISATIONS PARENTALES

Droit à l'image

J'autorise l'équipe d'animation à prendre des photos de mon enfant pendant les temps d'animation et à les diffuser dans la presse locale (Midi libre et/ou à les publier sur le site de la commune)

J'autorise mon fils / ma fille à participer à la page Facebook de l'Espace Jeunes.

J'autorise mon enfant

A sortir du local jeunes accompagné par un animateur (ex: ballade sur la commune, salle des sports...)

À participer aux activités organisées par le local jeunes (transport compris).

À voyager en car, en minibus ou en voiture particulière (covoiturage).

Sortie des jeunes de moins de 12 ans

J'autorise mon enfant à sortir de l'espace Jeunes accompagné d'autres jeunes en accord avec les animateurs (*heure de départ et heure d'arrivée fixée par les adultes*).

J'autorise mon enfant à quitter le local Jeunes pour se rendre à son activité qui a lieu de.....H àH

J'autorise mon enfant à quitter le local jeunes accompagné de :

J'autorise mon enfant à quitter seul le local Jeunes à partir de..... H

J'autorise mon enfant à quitter seul le local quand il le souhaite.

Je soussigné(e).....Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint et m'engage à informer par écrit toute modification de sortie.

Dater et signer (parents) :

DECHARGE POUR LES DENREES ALIMENTAIRES PREPAREES PAR LES FAMILLES

L'arrêté du 9 mai 1995, règlementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur, et le suivi de l'espace jeunesse, par les Services Vétérinaires, impliquent des règles d'hygiène des plus strictes.

L'Espace Jeunesse ne peut être tenu responsable de la qualité des aliments préparés par les parents à domicile, ainsi que de la température lors du transport. Les aliments doivent être transportés dans une glacière. (Maximum +4°C).

Je soussigné M/Mme..... certifie avoir pris connaissance du texte ci-dessus, et autorise de ce fait l'animateur (trice) de l'Espace Jeunesse à donner les aliments préparés et transportés par mes soins (décharge valable pour toutes les activités de Septembre 2019 à Septembre 2020, et pour les séjours éventuels). Je décharge la responsabilité du directeur de l'Espace Jeunesse en cas d'incident lié à l'ingestion de ces aliments

Signer et dater :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles lors de la fréquentation de la salle par votre enfant. Elle est obligatoire dans les centres de loisirs. Elle évite de se munir du carnet de santé. Merci de remplir consciencieusement cette feuille. C'est un document confidentiel que seuls les animateurs auront connaissance. En cas d'accident, la fiche sera donnée au personnel du corps médical.

Vaccinations (carnet de santé aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccinations obligatoires	Oui	Non	Date des prochains rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (précisez)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas de vaccins obligatoires. Joindre un certificat médical de contre-indication. Attention: le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, joindre l'ordonnance récente correspondant à la prise des médicaments pendant la journée à l'Espace Jeunesse. (Médicament dans les boîtes origine marquées au nom de l'enfant)

Rubéole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Varicelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Angine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Rhumatisme <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Scarlatine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Coqueluche <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Otite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Rougeole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Oreillons <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Asthme <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Les aucun traitement médicamenteux – quel qu'il soit – ne peut lui être administré sans ordonnance et prescription

Allergies médicamenteuses Oui Non ⇒ Alimentaire : Oui Non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si auto médication le signaler ici).....

Les difficultés de santé (maladie, Accident, Crises convulsives, Hospitalisation, Opération, rééducation). En précisant les dates et les précautions à prendre.

.....Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives ou appareil dentaires